

Elaboration du PLUi

Communauté de communes Jura Nord

Réunion de lancement – 20.06.2017

Présentation des équipes



Organisation du groupement et des équipes

Pilotage de la mission :

- 1 expert conseil : **Julien BODRERO (Citadia Conseil, Chef de projet, urbaniste)** - expert stratégie des territoires et prospective aux étapes clés de la révision
- 3 consultants en charge du pilotage technique des études : **Cécile GAILLARD (Citadia, urbaniste)** , **Roxane BENEDETTI (Even, environnementaliste)**, **Maxime Lopez (Aire Publique – concertation)**

Citadia Conseil

- Stratégie des territoires
- Urbanisme règlementaire
- Economie, commerce et aménagement touristique
- Mobilité et équipements
- Architecture, formes urbaines

Un pôle juridique

- Droit de l'urbanisme, conseil et sécurité juridique : *Alexandra Huard (anciennement avocate).*

Un pôle cartographie/ graphisme

- Numérisation SIG des données et des études
- Représentation cartographique (*Vincent Ferrand*)

Even Conseil

- Climat Air Energie
- Paysage et patrimoine
- Trame Verte et Bleue
- Risques et nuisances
- Gestion de l'eau et des déchets

Aire Publique :

- Concertation publique / Animation
- Communication institutionnelle
- Graphisme

Animation et Concertation



Les étapes de l'élaboration du PLUi

Diagnostic territorial 1

État des lieux : terrain, synthèse des études, investigations complémentaires...

Atouts et contraintes, marges de manœuvre

PADD 2

Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Exprime le projet politique du territoire

A partir de scénarios et de modèles de développement

Énonce les objectifs retenus

OAP 3

Orientations d'Aménagement et de Programmation

Définition des principes d'aménagement

Traduction Règlementaire 4

Elaboration du règlement et du zonage

Réalisation des documents graphiques

Procédure administrative 5

Formalisation du dossier de PLUi (rapport de présentation)

Arrêt

Enquête publique

Approbation

Concertation et communication

Evaluation environnementale

Le dispositif d'animation

> Les instances de travail et de validation :

- > **Le Comité Technique** (Services de la CCJN, référents communaux, partenaires du territoire, acteurs locaux de l'aménagement, ...) pour s'assurer de l'avancement des études.
- > **Le Comité Directeur** (élus du bureau communautaire, Direction administrative et/ou technique,...) pour valider l'avancée des études et préparer les instances décisionnelles.
- > **Les groupes de travail thématiques** (élus membres des commissions communautaires et/ou élus locaux, partenaires du territoire et/ou acteurs locaux de l'aménagement) pour apporter une expertise sur les enjeux spécifiques et approfondir les études du PLUi.
- > **Les groupes de travail territorialisés** pour apporter une expertise locale et approfondir les études sur des secteurs géographiques.
- > **Les réunions PPA** avec les services de l'Etat (DDT, DREAL), les chambres consulaires (CCI, CMA, Chambre de l'agriculture), des collectivités voisines et des partenaires pour les associer à l'élaboration de ce PLUi.

> Les instances décisionnelles :

- > **La conférence intercommunale des Maires**, rassemblant les 33 maires de la Communauté de communes Jura Nord, constitue un lieu d'échange en charge de la définition de la stratégie globale portée par le PLUi.
- > **Le conseil communautaire**, instance délibérante sollicitée pour valider les étapes intermédiaires et approuver les phases clés de la procédure PLUi.

Des évènements à destination des élus

> Le forum PLUi :

- > Il aura pour objet d'inscrire tous les élus du territoire dans la démarche d'élaboration du PLUi et de leur fournir un niveau de connaissance uniforme (présentation du groupement, contexte règlementaire, gouvernance, ...)

> Une rando PLUI pour (re)découvrir le territoire :

- > L'objectif de cette rencontre est d'alimenter les éléments du projet et de proposer un moment d'échanges convivial et constructif autour du projet de PLUi.



> Un séminaire prospectif en Conférence Intercommunale des Maires:

- > Sur la base des enjeux du diagnostic, des scénarios prospectifs, il s'agit d'inviter l'ensemble des élus du territoire pour permettre de définir les défis à relever à l'horizon 15 ans. Le développement des incidences générées par le scénario retenu permettront l'émergence progressive d'axes stratégiques hiérarchisés. Sur la base des débats qui auront eu lieu, le groupement travaillera à une première version du Projet d'aménagement et de Développement Durables.

Des outils de communication

> Des articles pour informer tout au long du PLUi :

L'équipe produira des articles (papiers et numériques) dans le courant de la démarche qui matérialiseront l'avancée des études et annonceront/restitueront les rencontres de concertation lors des grandes étapes du projet.



> Une exposition évolutive et itinérante :

Une exposition publique composée de panneaux sera réalisée et viendra accompagner les registres mis en place dans chacune des communes de la CCJN. Un parcours pourra être défini par la CCJN pour permettre leur exposition dans chacune des communes et lors des différentes rencontres de concertation.

> Outils complémentaires

Plaquette pédagogique, infographies animées, film de valorisation du territoire, site internet, etc.



La concertation au cœur du projet

> Des réunions publiques :

Des réunions publiques viendront ponctuer la démarche aux phases clés de l'élaboration du PLUI afin de présenter, au fur et à mesure de l'avancée des études, le projet à la population et débattre du projet, l'enrichir et l'affiner de l'expertise des habitants et usagers du territoire



> Des permanences en phase règlementaire :

Pour qu'élus et habitants puissent faire leurs remarques, sur la consommation d'espaces et les capacités de densification et dans un deuxième temps sur les OAP et le règlement zonage.

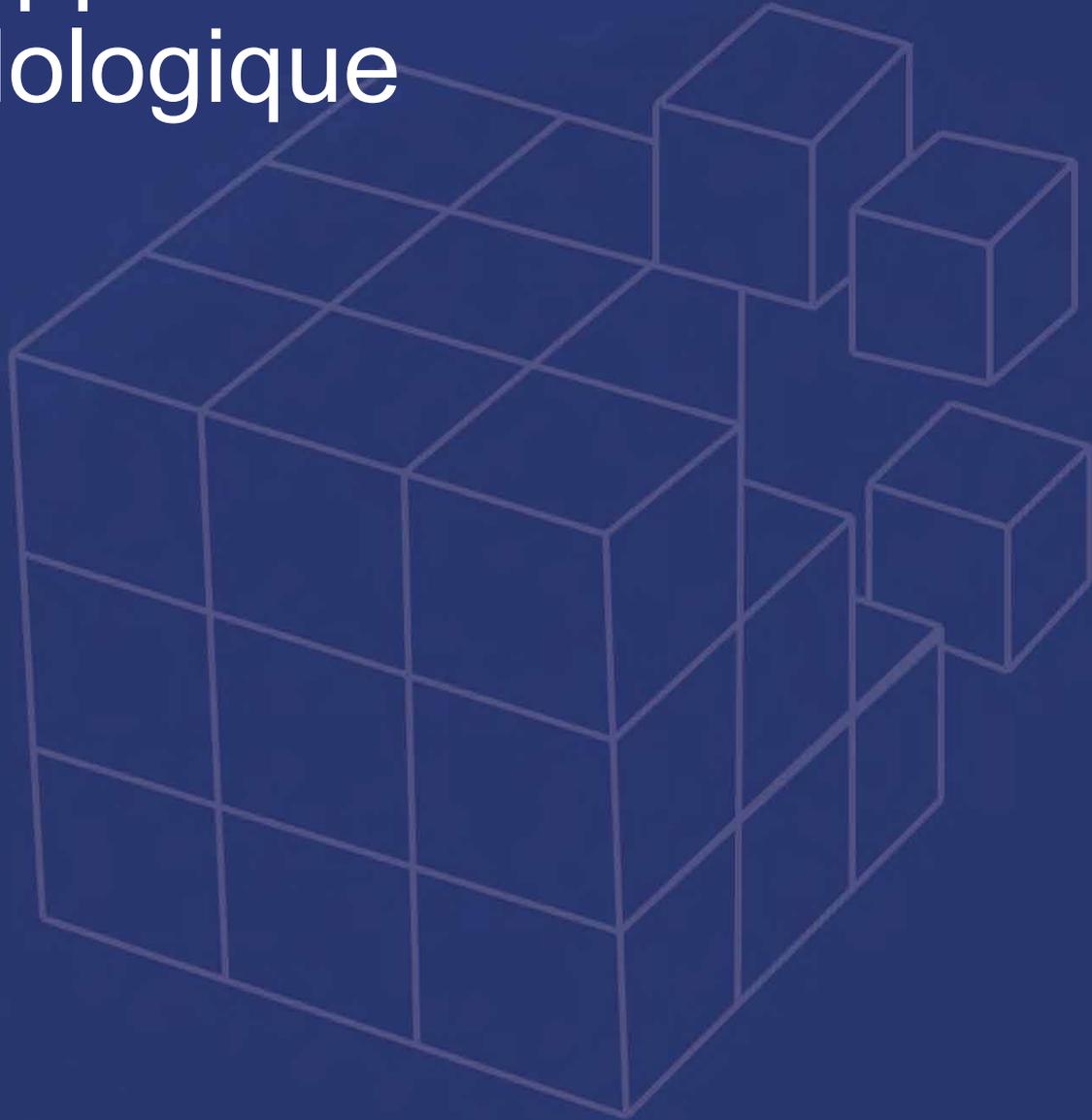


> Outils complémentaires

Ciné-débat, ateliers sur les pratiques et enjeux du territoire, park(ing) day, plateforme d'échanges numériques, micros-trottoirs, etc.



Notre approche méthodologique



Etape 1 – Rédaction du diagnostic et EIE

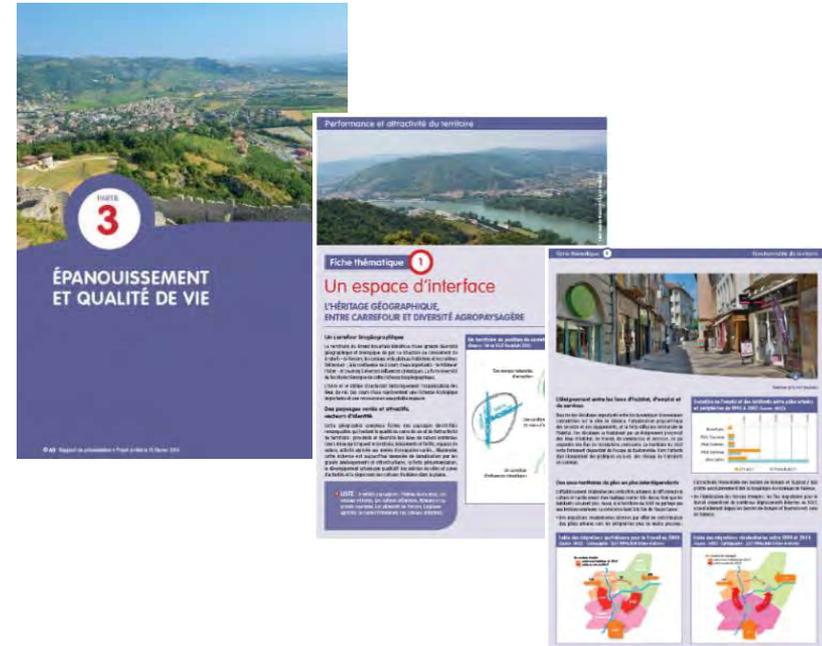
- > **Prise de connaissance du territoire et des élus :**
 - > *Visites de terrain*
 - > *Entretiens avec les communes*
 - > *Entretiens personnes ressources*

- > **Prise de connaissance des actions engagées :**
 - > *Projet de territoire Jura Nord*
 - > *Territoire TEPOS & son PCAET*
 - > *...*

- > **Analyse des documents d'urbanisme locaux existants :**
 - > *Mise en perspective du développement constaté par rapport au développement projeté*
 - > *Analyse des dysfonctionnements règlementaires*
 - > *Analyse des outils intéressants mis en place*

Phase 1 – Rédaction du diagnostic et EIE

- > **Une approche transversale de l'ensemble des composantes de la CCJN** : profil social/humain, profil fonctionnel, profil environnemental et paysager, profil territorial ;
- > **Une approche pragmatique et ciblée** : valorisation des études existantes, visites de terrain, entretiens avec les partenaires, etc ;
- > **Une analyse croisée à plusieurs échelles de territoire** : les espaces de vie de la CCJN, les relations avec les territoires voisins ;
- > **Une analyse stratégique et prospective**: hiérarchisation des enjeux, analyse des secteurs stratégiques, identification des potentialités/contraintes.



Thèmes	Enjeux	Transversalité de l'enjeu	Enjeu territorial global	Enjeu au regard du développement durable	Marge de manœuvre	Total	Force de l'enjeu
Tissu économique	Favoriser un tissu économique diversifié qui puisse faire face aux difficultés économiques	2	3	1	2	8	Orange
	Accueillir de nouvelles industries pour renforcer le tissu industriel du territoire	1	2	2	1	6	Orange
	Développer la formation sur le territoire pour favoriser l'accès à l'emploi	2	3	1	3	9	Orange
	Prévoir les besoins induits par le développement économique (offre foncière, services aux entreprises, services aux salariés...)	2	3	2	3	10	Orange
Tourisme	Faire du tourisme un moteur d'attractivité pour le territoire	2	3	1	3	9	Orange
	Développer une offre d'hébergement et de restauration diversifiée	1	2	1	2	6	Orange
	Développer le tourisme nature et le vélo-tourisme	2	2	3	3	10	Orange

Phase 1 – Rédaction du diagnostic et EIE

- > **Analyse de la consommation d'espaces agricoles et naturels :**
 - Quelles sont les dynamiques d'urbanisation récentes de la CCJN ?
 - Quels secteurs sous « pression foncière », quels espaces en perte d'attractivité ?
 - Quels impacts sur les terres agricoles/pastorales, les milieux naturels et les déplacements des ménages ?

- > **Etude du potentiel de densification et de mutation des enveloppes bâties :**
 - Quels espaces stratégiques pour le développement de l'urbanisation ?
 - Quelle stratégie foncière pour la redynamisation du territoire ?
 - Quels enjeux/contraintes environnementales ?

- > **Définitions de la morphologie rurale du territoire**
 - Quels types d'urbanisation et de forme urbaine/rurale sur la CCJN ?
 - Quels choix d'urbanisation pour un développement résidentiel maîtrisé et équilibré ?

Outil – Le référentiel foncier de la CCJN

Focus méthodologique - Etude pour la recherche de densification

1 Une lecture fine des tissus urbains et de leurs potentialités de régénération et optimisation.

La méthodologie de l'étude

Les 3 typologies de tissu urbain mobilisées pour le renouvellement urbain Aixois

Quartier d'habitat individuel Quartier faubourg autour du Tour de Ville Pénétration d'Aix-en-Provence

2 Une approche de la densification contextualisée et argumentée. La densité est abordée et expliquée aux élus sans aucun dogmatisme.

La méthodologie de l'étude

Terrain artificialisé ou peu optimisé

↓

Critères de sélection favorable

↓

Critères de modulation du renouvellement urbain

↓

Critères de surface minimale foncière pour la prise en compte

Identification des unités foncières favorables au Renouvellement Urbain

la faible densité du bâti, la fonction structurante des voies, les centralités de quartier, la proximité du centre urbain, la présence de TC ou de projet de TC.

le maintien des paysages d'entrée de ville, de la qualité du patrimoine bâti, l'intérêt du grand paysage, la faible densité du quartier, la présence de grandes copropriétés peu mutables et d'équipements publics.

500 m² de superficie foncière (portée à 700 m² pour l'optimisation de la zone d'urbanisation maîtrisée)

1 Renouvellement urbain incité - linéaires de gabarit et coeurs d'îlots

2 Renouvellement urbain maîtrisé - îlots opérationnels

3 Optimisation des tissus peu denses - extension et recomposition parcellaire

3 Une géomatrisation complète de l'étude permettant de capitaliser l'information obtenue.

2-a / les sites de renouvellement urbain Aixois

implémentation au sein des sites de renouvellement urbain

N°	Nom	Superficie (m ²)	Superficie bâtie (m ²)	Densité (hab/m ²)	Statut
1	Centre-ville	15000	10000	100	Zone U1
2	Centre-ville	15000	10000	100	Zone U1
3	Centre-ville	15000	10000	100	Zone U1

Zones U1 avec linéaires de gabarit - les plus denses

Communauté de communes Jura Nord – Réunion de lancement 20/06/2017

13

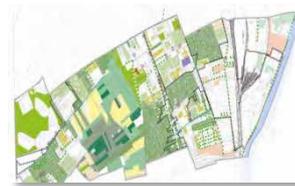
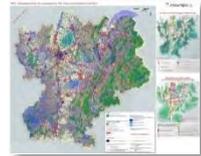
Phase 1 – Rédaction du diagnostic et EIE

> Définir la Trame Verte et Bleue assurer sa préservation et valoriser ses bénéfices

- Définition du réseau écologique sur la base de la matrice paysagère et dans un objectif multifonctionnel :
 - Identification des continuités en prenant en compte les coupures vertes ;
 - Des cônes de vue qui sont intégrés à la TVB en vue de leur préservation;
 - Intégrer les espaces agricoles à la Trame Verte et Bleue: selon les résultats du diagnostic agricole;
 - Intégrer les activités de loisirs et touristiques (loisirs nature, valorisation du patrimoine...);
 - Intégrer la prévention des risques : prévenir le ruissellement et les inondations;
 - Intégrer les problématiques d'eau potable: intégration des périmètres de protection dans la TVB;

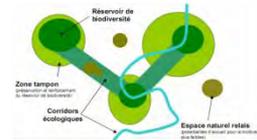
Outil – La Trame Verte et Bleue de la CCJN

1 Une approche multi-échelles et une connaissance des données pour une vision globale et stratégique du territoire



2 Une analyse fine de l'occupation du sol pour une définition adaptée des sous-trames écologiques

3 Une définition des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques adaptée au contexte urbain



Corridor linéaire (abords de voies routières, etc.)

4 Un croisement des enjeux écologiques de Trame Verte et Bleue avec les enjeux urbains pour une Trame Verte et Bleue en tant qu'Outil d'aide à la décision

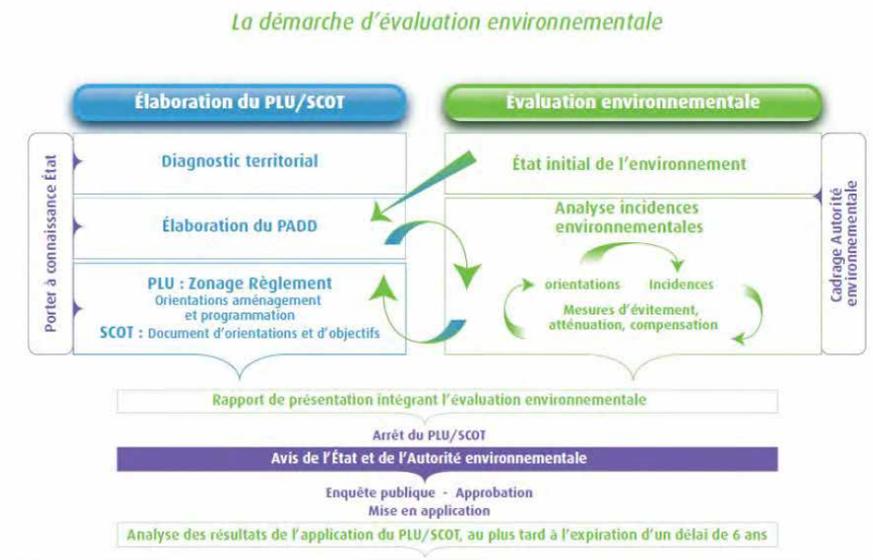


Corridor en pas japonais (parcs urbains, etc.)

Phase 1 – Rédaction du diagnostic et EIE

- > **Une démarche itérative pour un projet de territoire façonné par les principes du développement durable**
- > **Une évaluation environnementale engagée dès le lancement du PLUi...**
 - Un EIE stratégique et prospectif, socle de l'évaluation environnementale :
 - Des enjeux environnementaux et paysagers qui se positionnent comme des référentiels pour toutes les évaluations d'incidences du projet de PLUi ;
 - Une quantification des analyses pour anticiper l'élaboration de l'outil de suivi-évaluation du PLUi et renseigner dès lors l'état 0 du territoire.
- > **... qui accompagne la conception du projet jusqu'à l'arrêt, et au-delà**
 - Une remise en question permanente des choix effectués, des orientations retenues, des outils utilisés pour faire évoluer le projet vers un optimum de durabilité.

Outil – L'évaluation environnementale du PLUi



Phase 1 – Rédaction du diagnostic et EIE

> Calendrier prévisionnel

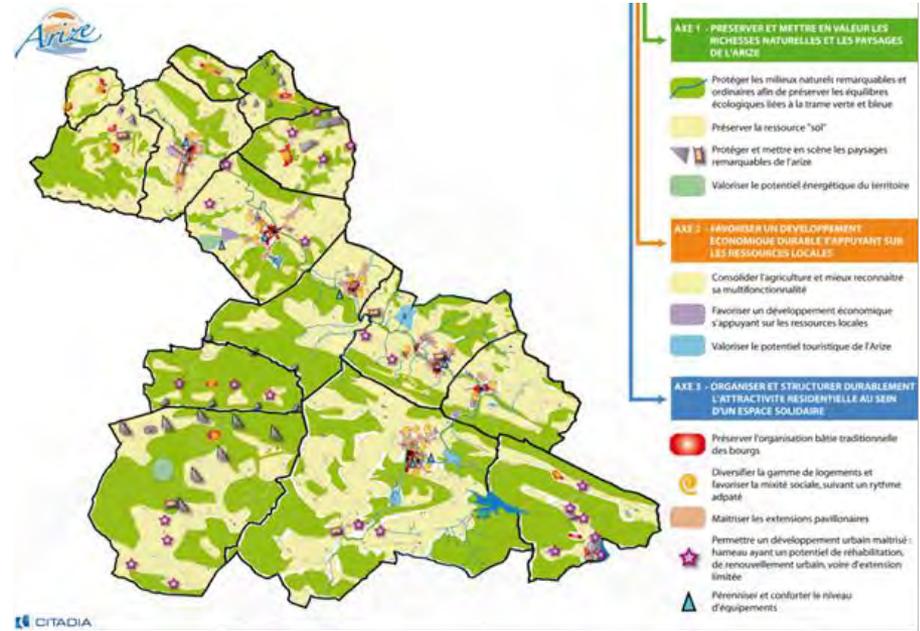
Phase 1 : Diagnostics et EIE	2017							
	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	
Production	[Barre bleue]					[Barre orange]		
Suivi				[Carré beige]	[Carré beige]	[Cercle bleu x4]	[Cercle orange x3]	[Cercle gris]
Pilotage	[Triangle rouge]							[Triangle rouge]
Animation / Concertation		[Cercle violet]		[Cercle violet]				[Cercle rose]
Entretiens personnes ressources	[Flèche rouge en pointillés]				[Flèche orange en pointillés]			
Visites de terrain	[Flèche bleue en pointillés]							

> Temps forts :

-  1 comité de pilotage pour le lancement de la mission PLUi (Citadia, Even Conseil et Aire Publique) ;
-  1 forum PLUi en présence de l'ensemble des élus du territoire (Citadia Conseil) ;
-  2 comités techniques d'avancement du diagnostic et de l'état initial (1 Citadia Conseil et 1 Even Conseil) ;
-  4 groupes de travail dans les secteurs géographiques du territoire pour travailler avec les élus sur la base de l'atlas foncier et identifier les secteurs stratégiques en matière d'urbanisation (Citadia Conseil) ;
-  3 ateliers thématiques de travail sur la hiérarchisation des enjeux du diagnostic et de l'EIE (2 animés par Citadia Conseil, 1 animé par Even Conseil) ;
-  1 réunion PPA de présentation et d'échanges sur le diagnostic et l'EIE (Citadia et Even Conseil) ;
-  1 Comité directeur pour la validation du diagnostic et de l'EIE (Citadia et Even Conseil) ;
-  1 réunion publique pour présenter les principaux constats issus diagnostic et travailler avec le grand public sur les pratiques et les enjeux de la CCJN (Citadia, Aire Publique) ;
-  1 rando PLUi (Citadia, Even, Aire Publique).

Phase 2 – Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

- > **Un PADD hiérarchisé**, co-élaboré à partir des enjeux du diagnostic et de l'état initial de l'environnement ;
- > **Un PADD prospectif**, élaboré à partir de plusieurs propositions de scénarios de développement à l'horizon 10-15 ans et au regard du scénario du PADD (**le niveau d'ambition de la CCJN**) ;
- > **Un PADD spatialisé**, reposant sur la territorialisation des orientations et une traduction cartographique synthétique et stratégique (**les spécificités des espaces de vie du territoire**) ;
- > **Un PADD pragmatique**, qui donne à voir les possibilités de traduction réglementaire et opérationnelle (**la traduction du projet politique**).



Exemples de cartes de PADD. Citadia Conseil

Phase 2 – Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable

> Calendrier prévisionnel

Phase 2 : PADD	2017			2018					
	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.
Production	■			■			■		
Suivi	■				●				
Pilotage		▲	▲	▲		▲			▲
Animation / Concertation									▲

> Temps forts :

- 1 Comité technique élargi sur les scénarios de développement et leurs incidences environnementales (Citadia et Even Conseil) ;
- ▲ 1 Séminaire prospectif en Conférence intercommunale des maires (Citadia Conseil, Even Conseil) ;
- ▲ 2 Comités directeurs pour l'approfondissement et la formalisation du projet de territoire (1 animé par Citadia et 1 animé par Even Conseil) ;
- 1 réunion de présentation du PADD aux PPA (Citadia et Even Conseil) ;
- ▲ 1 Comité directeur de validation des orientations générales du PADD (Citadia, Even Conseil) ;
- ▲ 1 Conférence intercommunale des maires (commun au phase 2 et 3) de pré-validation du PADD et de la validation des sites d'OAP (Citadia Conseil) ;
- ▲ 1 Conférence intercommunale des maires (commun au phase 2 et 3) de validation du PADD et des OAP (Citadia Conseil) ;
- ▲ 1 Conseil Communautaire pour le débat sur les orientations du PADD formalisé (Citadia Conseil) ;
- 1 réunion publique (Aire Publique et Citadia Conseil).

Phase 3 – OAP

> Les OAP sectorielles d'aménagement

- **Définir les principes d'aménagements retenus** et étudier les conditions de développement des secteurs de projets ;
- **Spatialiser les intentions d'aménagement retenues (schéma, croquis)** : implantation, densité, programmation résidentielle, qualité architecturale et paysagère, performance environnementale, accessibilité et desserte, etc.).
- **Vérifier la faisabilité foncière et technique des projets**



Exemple d'OAP aménagement Citadia Conseil

> Les OAP pré-opérationnelle : Quartiers de Gare d'Orchamps et de Ranchot

> Les OAP thématiques : Habitat, commerce, transport, paysage

Phase 3 – OAP

> Calendrier prévisionnel

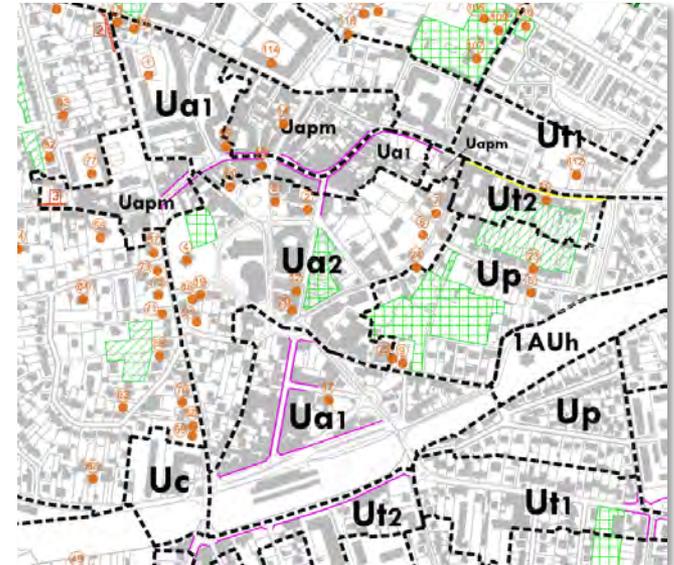
Phase 3 : OAP		fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	
	Production	[Barre bleue continue]					[Barre orange]	
	Suivi	[Carré beige]			(x4)			
	Pilotage		[Triangle rouge]	[Triangle bleu]				
	Animation / Concertation					[Cercle gris]		
	Visite de sites	[Flèche bleue pointant à droite]						

> Temps forts :

- Des visites de site (Citadia et Even Conseil) ;
- 2 Comités techniques pour le choix des secteurs d'OAP et la définition des enjeux d'aménagement (Citadia Conseil, Even Conseil) ;
- ▲ 1 Comité directeur pour la validation des sites d'OAP (Citadia Conseil, Even Conseil) ;
- ▲ 1 Conférence intercommunale des maires (commun au phase 2 et 3) pour la validation des sites d'OAP en commun avec la pré-validation du PADD (Citadia) ;
- (x4) 1 série de groupes de travail dans les 4 secteurs géographiques de la CCJN (Citadia) ;
- 1 Comité technique de restitution et de synthèse des groupes de travail territoriaux (Citadia Conseil) ;
- ▲ 1 Comité directeur de pré-validation des OAP (Citadia et Even Conseil) ;
- 1 réunion PPA pour la présentation des OAP (Citadia, Even Conseil) ;
- ▲ 1 Conférence intercommunale des maires (commun au phase 2 et 3) pour la validation des OAP et du PADD (Citadia Conseil) ;

Phase 4 – Traduction règlementaire

- > **Une écriture règlementaire qui reprendra le nouveau format édicté par le code de l'urbanisme depuis le 1^{er} janvier 2016 ;**
- > **Une évaluation environnementale qui nourrit la traduction règlementaire du projet de territoire ;**
- > **Une traduction règlementaire réalisée à 2 échelles :**
 - Un travail à l'échelle communautaire pour la définition des grands principes du zonage/règlement ;
 - Des groupes de suivi communaux pour assurer une traduction règlementaire adaptée aux spécificités des communes.
- > **Une approche qui s'appuie sur un travail de simplification, de clarté, d'adaptation et de pédagogie (illustration de la règle).**



Exemples de cartes zonage. Citadia Conseil

Décret d'application ALUR du 28.12.2015

- Réorganisation du règlement en 3 catégories de règles dans le respect des nouvelles dispositions législatives ;
- Diminution du nombre de destinations des constructions de 9 à 5 ;
- Nouvelles possibilités de règles qualitatives/quantitatives.

Phase 4 – Traduction règlementaire

> Calendrier prévisionnel

Phase 4 : Traduction règlementaire	2018												2019	
	fév.	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	
Production	[Barre bleue continue]													
Suivi														
Pilotage														
Animation / Concertation														

> Temps forts :

-  3 comités techniques de travail sur les principes généraux du zonage/règlement (2 avec Citadia, 1 avec Even Conseil) ;
-  1 Comité directeur de validation des principes généraux du zonage/règlement (Citadia, Even Conseil) ;
-  1 conférence intercommunale des maires (Citadia Conseil) ;
-  2 sessions de groupe de travail par secteur géographique (dont 1 session avec Citadia et 1 avec EVEN Conseil) ;
-  2 comités techniques de restitution et de synthèse des groupes de travail par secteur (1 en présence de Citadia, 1 en présence d'EVEN Conseil) ;
-  1 Comité directeur de validation du dispositif règlementaire formalisé (Citadia, Even Conseil) ;
-  1 réunion PPA (Citadia et Even Conseil) ;
-  1 conférence intercommunale des maires (Citadia Conseil).

Phase 5 – De l'arrêt à l'approbation

- > **Formalisation du rapport de présentation**
 - Justification des choix
- > **Arrêt du dossier PLUi**
- > **Avis des Personnes Publiques Associées**
 - Délais : 3 mois
- > **Enquête publique**
 - Délais : 2 mois / 1 mois d'enquête et 1 mois pour que le commissaire enquêteur rende son rapport.
 - Retour sur les dossiers arrêtés non modifié et les avis des PPA (jointés à l'enquête)
- > **Reprise du dossier pour approbation au regard des avis des PPA et de l'enquête publique.**

Phase 5 – De l'arrêt à l'approbation

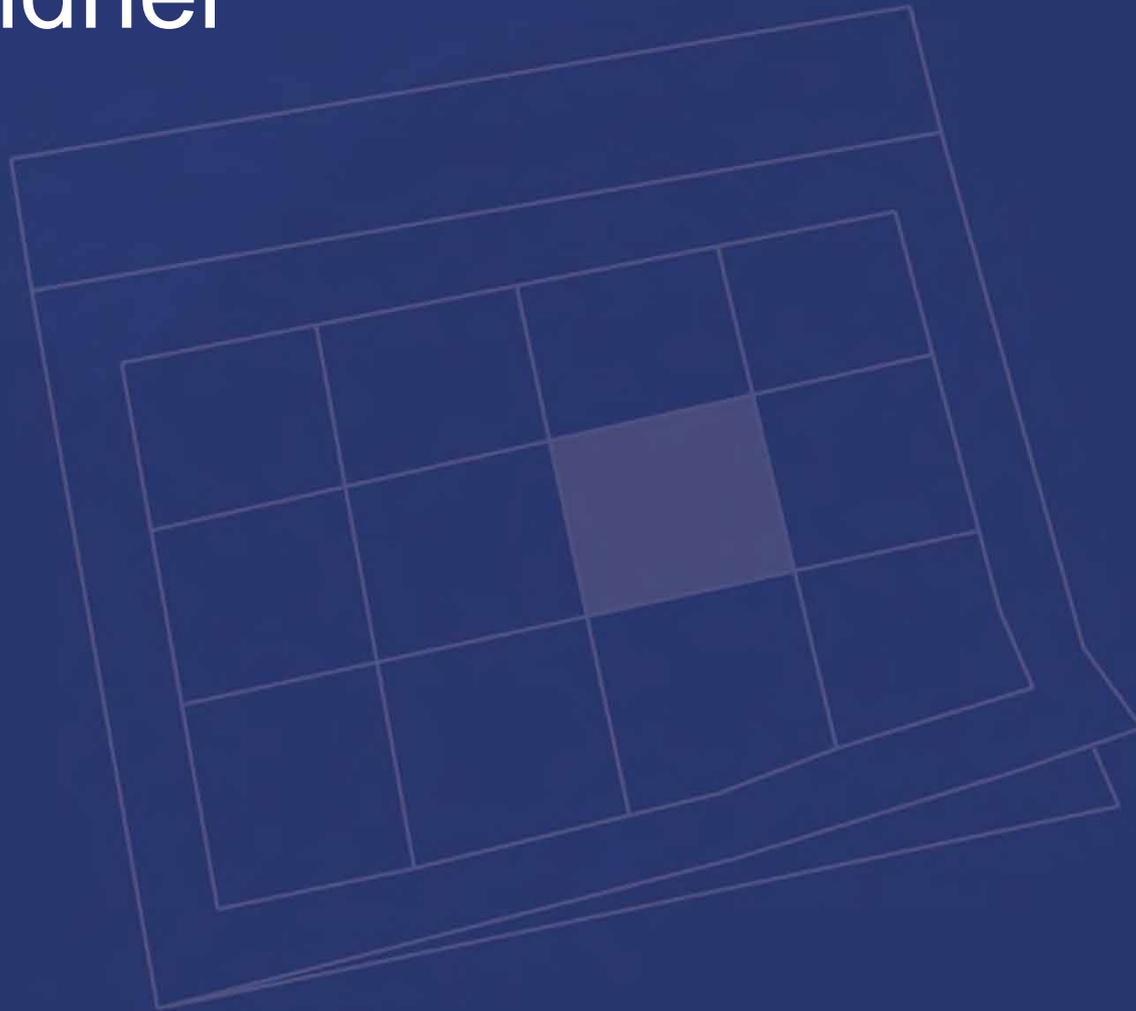
> Calendrier prévisionnel

Phase 5 : Arrêt et Approbation	2019											2020			
	mars	avr.	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	fév.	mars	avr.	
Arrêt															
<i>Production</i>	■		■												
Avis PPA	●	●	●	▲	▲										
<i>Temps des avis</i>				■			■								
<i>Suivi</i>				■			▲								
<i>Animation / Concertation</i>				■											
Enquête Publique															
<i>Temps de l'enquête</i>				■				■							
Dossier d'approbation															
<i>Production</i>				■							■		■		
<i>Suivi</i>				■							▲			▲	
<i>Pilotage</i>				■											

> Temps forts :

- 2 journées de permanence au siège de la CCJN avant l'arrêt (Citadia, Even Conseil) ;
- 1 réunion PPA préalable à l'arrêt (présentation zonage/règlement/OAP et évaluation environnementale) (Citadia, Even Conseil) ;
- ▲ 1 Conférence intercommunale des maires pour la présentation du dossier d'arrêt (Citadia) ;
- ▲ 1 Conseil communautaire pour l'arrêt du PLUi (Citadia) ;
- ▲ 1 Comité directeur pour la validation des modifications apportées au dossier d'arrêt en vue de l'approbation (Citadia, Even Conseil) ;
- ▲ 1 Conférence intercommunale des maires pour la validation des modifications apportées au dossier d'arrêt (Citadia Conseil) ;
- ▲ 1 Conseil communautaire pour l'approbation du PLUi (Citadia Conseil).

Calendrier



Calendrier prévisionnel

- > **Phase 1 : Rédaction du diagnostic et EIE**
 - > 7 mois
 - > De juin 2017 à décembre 2017
- > **Phase 2 : Elaboration du projet d'aménagement et développement durable**
 - > 9 mois
 - > De novembre 2017 à juillet 2018
- > **Phase 3 Orientations d'aménagement et de programmation**
 - > 6 mois
 - > De février 2018 à juillet 2018
- > **Phase 4 : Traduction règlementaire du projet d'aménagement**
 - > 12 mois
 - > De février 2018 à février 2019
- > **Phase 5 : de l'arrêt à l'approbation du PLUi**
 - > 12 mois
 - > De mars 2019 à mars 2020





La structuration du territoire

Structuration du territoire

> Quelle armature pour demain ?

Les 33 communes du territoire de la Communauté de communes Jura Nord présentent une grande diversité en fonction :

- > De leur taille et leur poids de population ;
- > De leur fonctionnement et leur capacité de rayonnement (économique, administratif, ...) ;
- > De leur offre d'équipements ;
- > De leur niveau d'offre commerciale ;
- > De leur niveau d'offre de services.

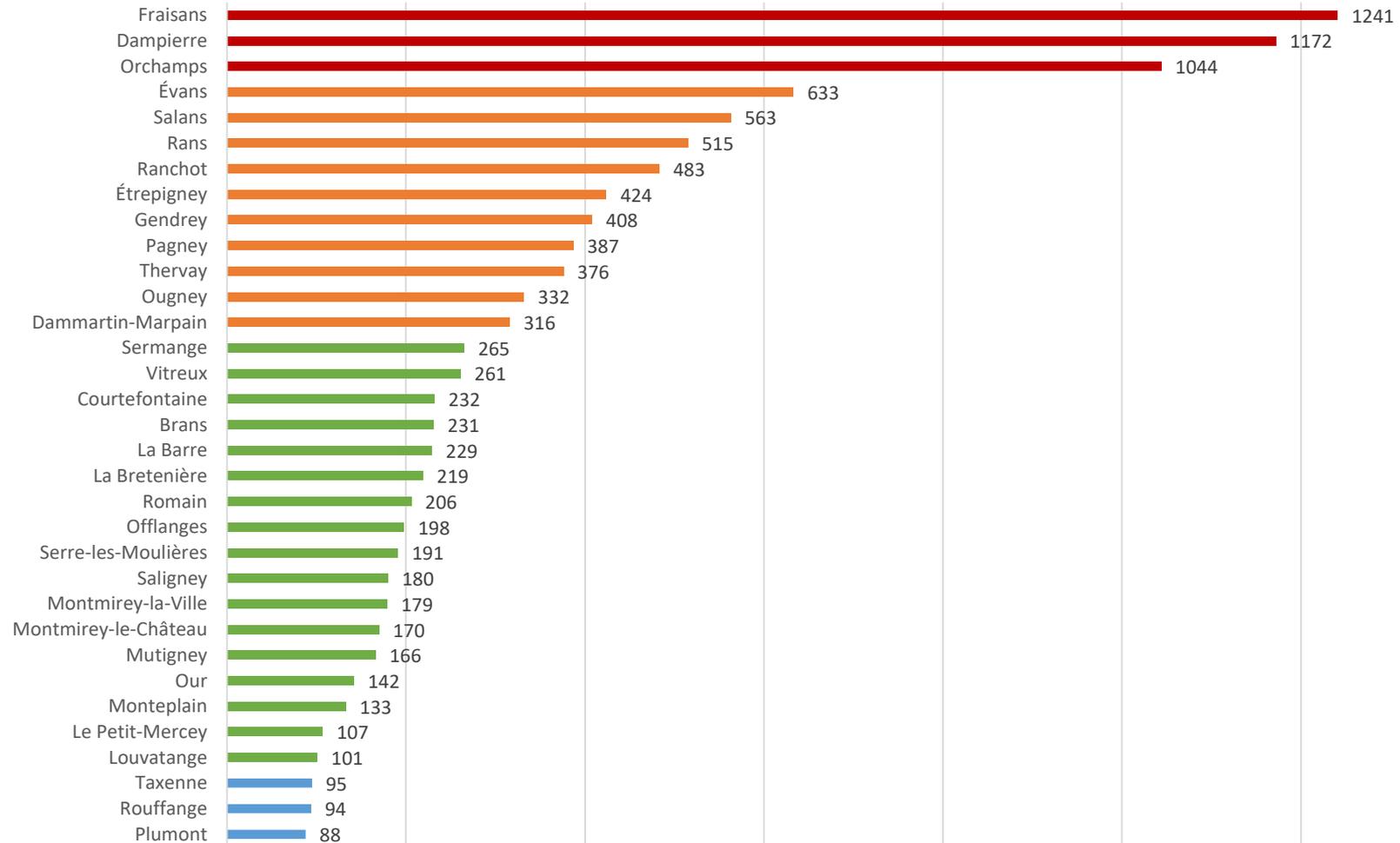
La Base Permanente des Equipements de L'INSEE pondère les équipements, services et commerces grâce à trois niveaux :

- > Proximité (écoles, banques, boulangerie) = 1
- > Intermédiaire (collèges, Vétérinaire, supermarché) = 2
- > Structurant (Lycées, médecine spécialisée, Hypermarché) = 3

Chaque critère est noté sur 6 points à partir des données INSEE (RGP, BPE).

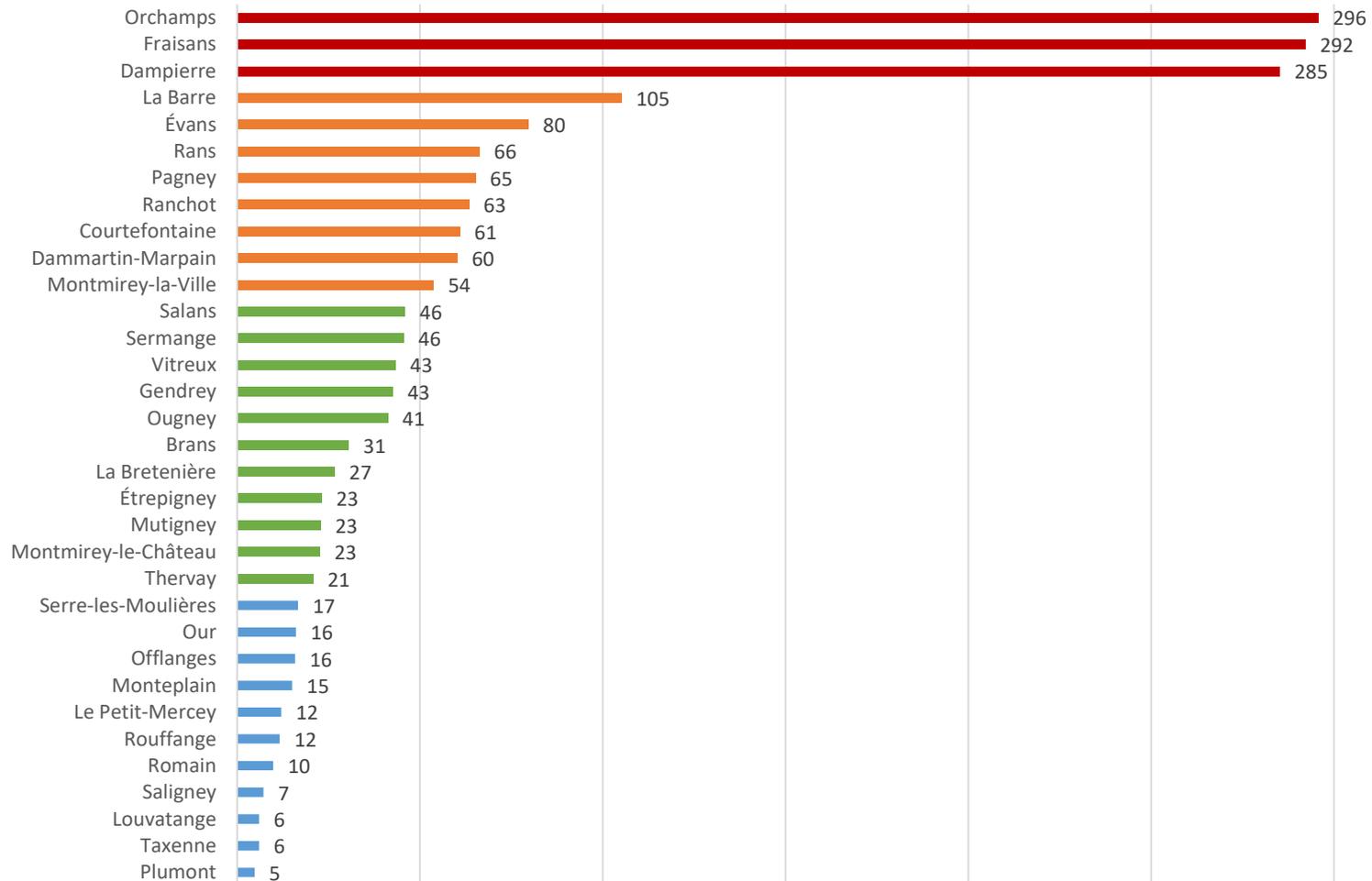
Structuration du territoire

> La répartition de la population (INSEE 2013)



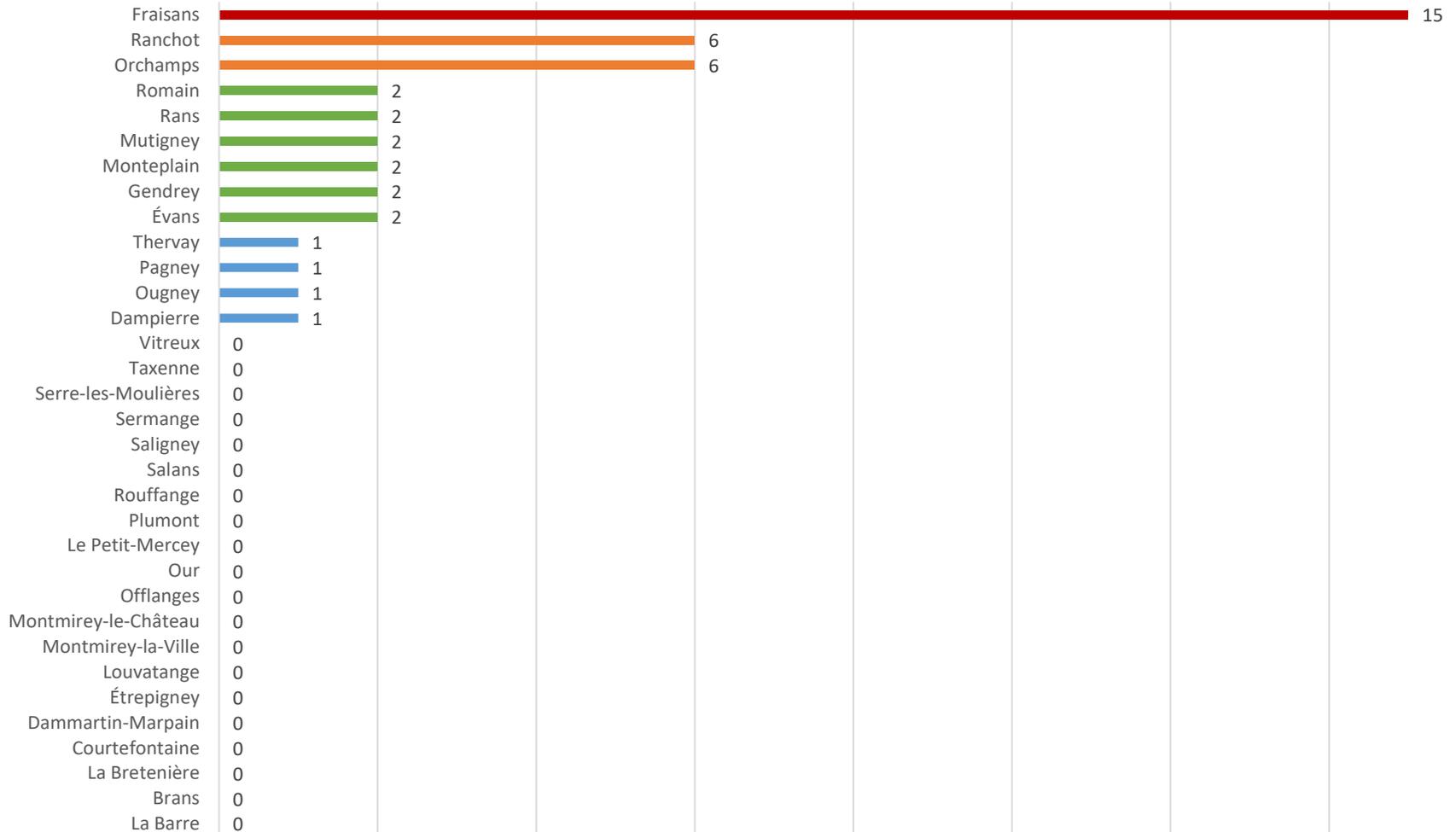
Structuration du territoire

> La répartition de l'emploi (INSEE 2013)



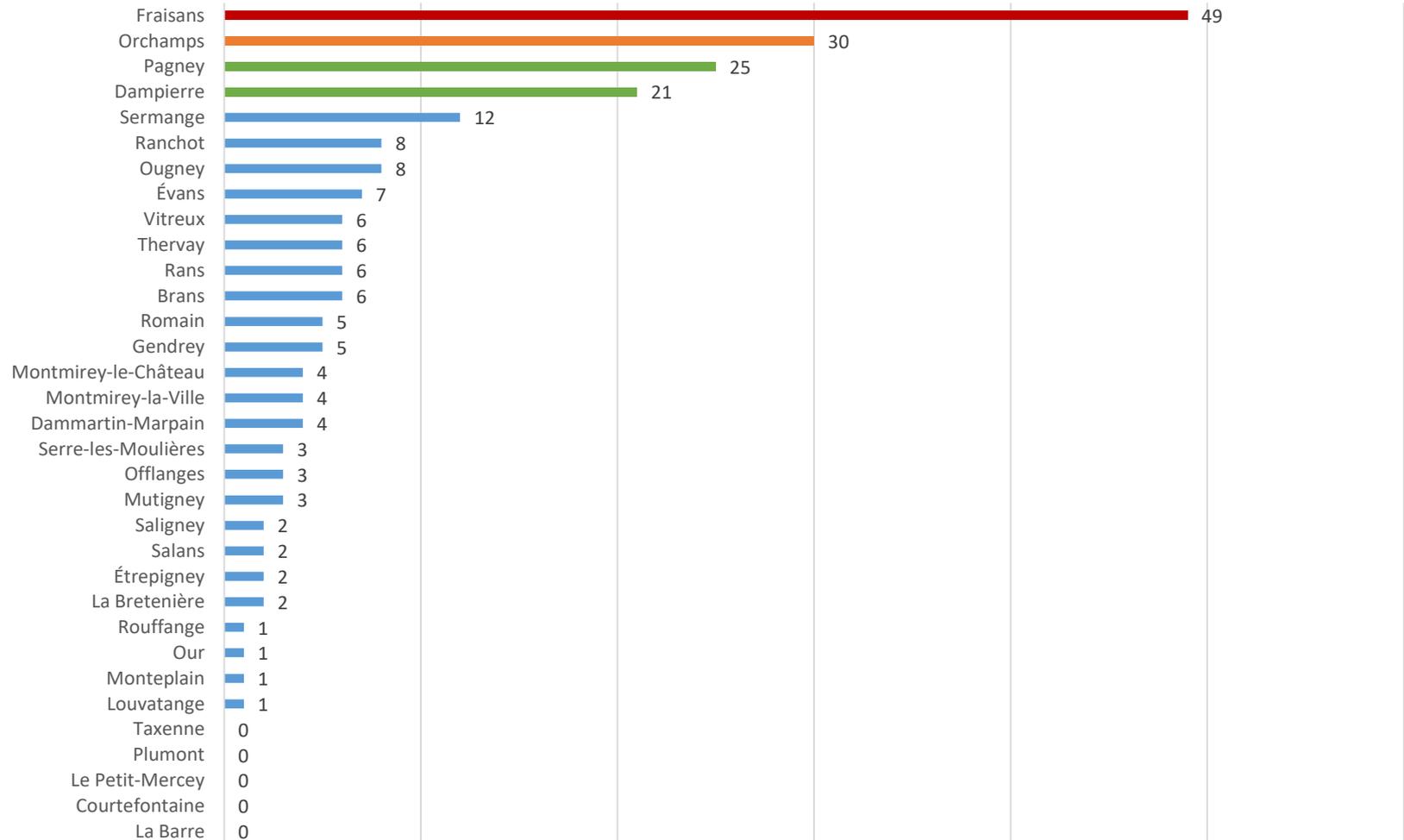
Structuration du territoire

> La répartition des commerces pondérés (INSEE 2015)



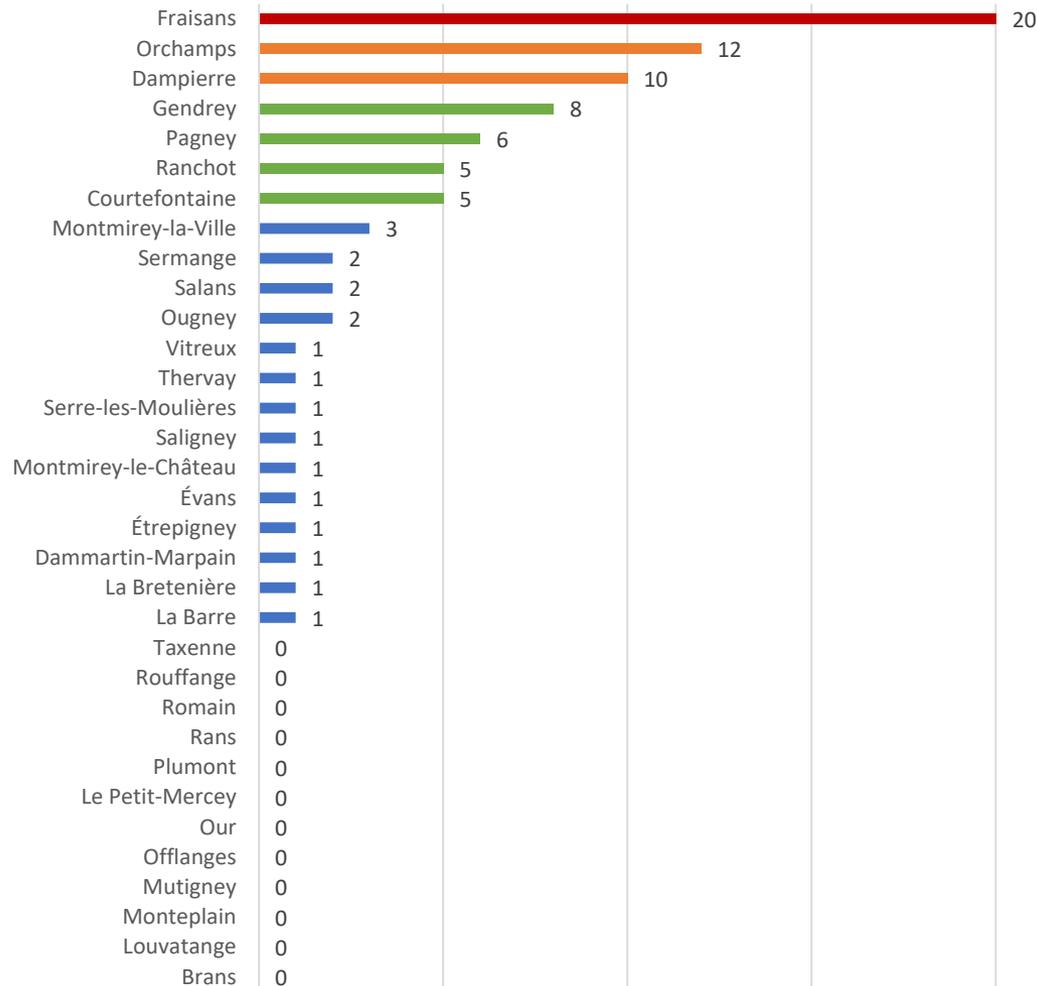
Structuration du territoire

> La répartition des services pondérés (INSEE 2015)



Structuration du territoire

> La répartition des équipements pondérés (INSEE 2015)



Structuration du territoire

> Analyse multicritères de la structuration du territoire

Communes	Equipements	Commerces	Services	Population	Emploi	Total
Fraisans	4	4	4	4	4	20
Orchamps	3	3	3	4	4	17
Dampierre	3	1	2	4	4	14
Ranchot	2	3	1	3	3	12
Pagney	2	1	2	3	3	11
Évans	1	2	1	3	3	10
Gendrey	2	2	1	3	2	10
Rans	0	2	1	3	3	9
Dammartin-Marpain	1	0	1	3	3	8
Ougney	1	1	1	3	2	8
Thervay	1	1	1	3	2	8
Courtefontaine	2	0	0	2	3	7
Étrepigney	1	0	1	3	2	7
Montmirey-la-Ville	1	0	1	2	3	7
Mutigney	0	2	1	2	2	7
Salans	1	0	1	3	2	7
La Barre	1	0	0	2	3	6
La Bretenière	1	0	1	2	2	6
Monteplain	0	2	1	2	1	6
Montmirey-le-Château	1	0	1	2	2	6
Romain	0	2	1	2	1	6
Sermange	1	0	1	2	2	6
Vitreux	1	0	1	2	2	6
Brans	0	0	1	2	2	5
Saligney	1	0	1	2	1	5
Serre-les-Moulières	1	0	1	2	1	5
Louvatange	0	0	1	2	1	4
Offlanges	0	0	1	2	1	4
Our	0	0	1	2	1	4
Le Petit-Mercey	0	0	0	2	1	3
Rouffange	0	0	1	1	1	3
Plumont	0	0	0	1	1	2
Taxenne	0	0	0	1	1	2

Structuration du territoire

> Armature urbaine du projet de territoire (ancien périmètre)

Structuration du territoire

> Proposition d'armature urbaine du PLUi (nouveau périmètre)

Elaboration du PLUi

Communauté de communes Jura Nord

Réunion de lancement – 20.07.2017